

Division du premier degré

Fiche poste à profil

Directrice/directeur totalement déchargé Groupe scolaire NEUFELD

Circonscription : Strasbourg 3

Localisation : Groupe scolaire NEUFELD – 1 rue du Sundgau 67100 Strasbourg

1. Définition du poste et des missions :

Le groupe scolaire NEUFELD se compose des écoles maternelle et élémentaire NEUFELD.

A la rentrée 2026, il comptera 28 classes, ainsi que plusieurs dispositifs spécifiques : une ULIS, une IME le Tremplin et une CHAM-CHAD. Il intègre également un site bilingue. Environ 800 élèves y sont accueillis.

Les élèves relèvent des secteurs de collège Louise Weiss et Agnès Acker (site Lyautey).

A partir de la rentrée 2026, le groupe scolaire s'inscrit dans une dynamique visant la réussite de tous les élèves et la cohésion éducative. Ainsi, la direction du groupe scolaire adoptera une organisation bicéphale, composée d'une directrice ou d'un directeur et d'une directrice ou directeur adjoint(e). La directrice ou le directeur du groupe scolaire Neufeld sera responsable du pilotage global du groupe scolaire. La directrice ou le directeur adjoint(e) exercera quant à elle/lui sa fonction en complémentarité avec la directrice ou directeur et contribuera au pilotage global du groupe scolaire en assurant notamment un suivi opérationnel de proximité de certains dossiers selon la répartition arrêtée.

Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini par les autorités académiques, la directrice ou le directeur du groupe scolaire exercera ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'Ecole.

En lien étroit avec l'IEN de circonscription, un projet de direction sera élaboré. Celui-ci définira les modalités de collaboration et la répartition des dossiers au sein de l'équipe de direction, précisera les axes de pilotage et fixera des objectifs prioritaires, notamment en matière de mixité sociale, d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers et d'organisation du fonctionnement du groupe scolaire.

2. Connaissances, compétences et qualités requises :

Outre les missions inhérentes à un poste de direction, la directrice ou le directeur du groupe scolaire, devra contribuer activement et prioritairement à :

- Accompagner les modifications des pratiques pédagogiques et les transformations organisationnelles
- Développer une culture du travail commune entre les équipes pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire
- Cultiver un climat scolaire serein.

Sont attendues les compétences et attitudes :

- Justifier d'une expérience en direction
- Être en capacité d'assurer la gestion et le pilotage pédagogique du groupe scolaire
- Témoigner d'une réelle expertise pédagogique
- Posséder un sens aigu de l'organisation et de la gestion des priorités
- Maîtriser les outils numériques (bureautique, TNI, etc,...)
- Disposer d'excellentes compétences relationnelles et d'un sens aigu du dialogue développé
- Avoir une réelle aptitude au travail en équipe et en complémentarité
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie dans un cadre collaboratif

- Faire preuve de qualités de discrétion, de confidentialité et de loyauté
- Manifester une présence affirmée ainsi qu'une grande disponibilité
- Avoir une réelle aptitude à mobiliser une équipe et à travailler avec elle
- Témoigner d'une capacité de communication avec tous les membres de la communauté éducative

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi :

- Quotité de décharge : 100%
- La ou le candidat(e) devra remplir les conditions réglementaires permettant l'accès à un poste de direction d'école. Elle/il sera entendu(e) par une commission composée de trois personnes dont l'IEN de la circonscription
- Régime indemnitaire (sous réserve de remplir les conditions) :
 - NBI
 - ISAE
 - Indemnités sujétions spéciales

Contact :

Inspection de l'Éducation nationale STRASBOURG 3 65, avenue de la Forêt Noire 67083 STRASBOURG CEDEX	Tél : 03 69 20 93 35	Adresse électronique : ce.0671563k@ac-strasbourg.fr
---	----------------------	--